

**Marché de prestations de services – procédure adaptée**

**Gestion de projets**

**pour la Fondation Janelly et Jean-René Fourtou– Institut de France**

**Règlement de la consultation valant cahier des charges**

- Nom de l'organisme  
Institut de France – Fondation Janelly et Jean-René Fourtou, dont le siège social est situé 23, quai de Conti - 75006 Paris – France, ci-après dit la « Fondation »,
- Objet du marché  
Marché de prestations de services : Gestion de projets pour la Fondation Janelly et Jean-René Fourtou– Institut de France.  
Prospection et rencontres de structures pouvant bénéficier de l'aide de la Fondation
- Contexte :  
L'Institut de France, composé de l'Académie française, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, de l'Académie des sciences, de l'Académie des beaux-arts et de l'Académie des sciences morales et politiques est une personne morale de droit public à statut particulier.  
Outre le fait d'être le siège des travaux académiques, l'Institut de France développe des activités de mécénat dans le cadre de fondations abritées qui exercent leurs missions dans le prolongement des travaux académiques.

La fondation Fondation Janelly et Jean-René Fourtou – Institut de France est une de celles-ci. Celle-ci a un double objet :

1. Contribuer à la rencontre et aux échanges entre professionnels de l'art contemporain de différentes parties du monde à l'occasion de rencontres et études qui seraient organisées à Marrakech ou en d'autres lieux.  
Aider des artistes contemporains par des bourses, expositions, achats d'œuvres, séjours à Marrakech, Madrid, New York ou par tout autre moyen.
2. Aider en France ou à l'étranger des personnes ou des communautés dans leurs besoins fondamentaux (alimentation, éducation, santé, logement...) soit directement en montant et

gérant des projets spécifiques ou en contribuant à toute organisation, institution ou association à but humanitaire. Plus particulièrement, la Fondation concourra à toute action en matière d'éducation, de formation, d'aide à l'apprentissage de la langue française et de défense de la francophonie dans les pays d'Afrique noire, dans les pays du Maghreb ou en Amérique latine. De la même manière, elle contribuera au développement de toutes les recherches permettant à ces pays de couvrir les besoins de leurs populations en eau. A cet égard, la Fondation pourra apporter son soutien à des actions organisées par d'autres Fondations de l'Institut répondant à l'objet ci-dessus.

15 % au moins du montant de l'aide humanitaire ci-dessus devront être affectés à des projets marocains intéressant le Maroc ou les communautés marocaines en France notamment.

L'appel d'offres concerne exclusivement l'activité humanitaire, sociale et éducative poursuivie par la Fondation au Maroc. Afin de conserver la mission artistique de la fondation, celle-ci a développé une expertise dans le recours aux ateliers artistiques comme médium de prise en charge éducative, thérapeutique, de socialisation des jeunes marocains issus de milieu modeste ;

Elle développe des projets liés au vivre ensemble, à l'éducation, à l'ouverture culturelle notamment en développant des ateliers artistiques avec les jeunes.

La Fondation Janelly et Jean-René Fourtou conçoit, finance et gère des projets pour améliorer les conditions de vie des enfants en situation précaire dans la région de Marrakech – Tensift – EL Haouz notamment les enfants qui vivent dans des orphelinats et les enfants handicapés issus de milieu modeste qui sont accueillis dans des centres de jour.

Elle travaille en étroite collaboration avec les institutions qui accueillent ces enfants. Elle aide ces établissements à améliorer la prise en charge des jeunes et augmenter ainsi les chances d'insertion socio-professionnelle de ces derniers.

Grâce aux intervenants qu'elle missionne (associations, prestataires directs, ...) la Fondation intervient sur plusieurs niveaux :

- Restructuration et organisation et accompagnement sur le terrain (au niveau du personnel de l'établissement)
- Formation de tout le personnel
- Formation des éducateurs sur la médiation de l'art
- Analyse des pratiques avec les éducateurs notamment pour une meilleure prise en charge du handicap
- Formations sur la prise en charge du handicap.
- Mise en place de commissions voire d'une équipe pour l'insertion socio-professionnelle des jeunes adultes
- Cours de français pour les enfants du primaire et collégiens ainsi que pour les lycéens, en collaboration avec l'Institut Français de Marrakech.
- Organisation de séances de ciné- club ainsi que des sorties culturelles pour les jeunes issus de milieux modestes dans un souci de leur donner accès à la culture et les ouvrir au monde.
- Animations d'ateliers (art plastique, théâtre, musique); selon l'approche « médiation de l'art » développée par la Fondation pour les enfants du quartier populaire de Sidi Youssef Ben Ali à Marrakech.

La Fondation souhaite se faire accompagner dans son développement par un prestataire expérimenté en conception, développement et suivi de projets, communication afin d'accroître sa notoriété, de développer de nouveaux partenariats, d'assurer le suivi des actions se déroulant au Maroc et de mieux faire connaître et rayonner la Fondation.

Le budget de la Fondation consacré aux actions au Maroc est de l'ordre de 350 mille euros par an.

La Fondation souhaite que le prestataire propose chaque année des projets, nouveaux ou à poursuivre, permettant d'assurer la meilleure utilisation possible du budget que la fondation entend consacrer aux actions dans le cadre de son objet.

Le prestataire est en lien direct avec le chargé de Fondation qui assure le suivi administratif et financier de la Fondation au sein de l'Institut de France.

- Les prestations attendues :

Les prestations s'inscriront dans le cadre des objectifs et priorités définies annuellement par le Conseil d'administration de la Fondation.

Il assure une mission de conseil auprès du Conseil d'administration, dans le choix des nouveaux projets et dans la poursuite des missions en cours.

Le prestataire prend en charge les missions suivantes :

#### Gestion et suivi de projets

- Auditer régulièrement les projets de l'ensemble des organismes subventionnés
- Suivre les budgets des différents projets

#### Prospection

- Identifier les besoins des populations en situation précaire. A moyen terme, la priorité est donnée à une action dans la zone de Marrakech, Tensift, EL Haouz notamment les enfants, adolescents, et jeunes adultes.

- Concevoir des projets pour améliorer la situation de ces populations et favoriser leur intégration socio-professionnelle en utilisant notamment l'éducation, l'accès à la culture, la formation professionnelle ou universitaire et le suivi psychologique. Le prestataire devra les instruire pour leur présentation au Conseil d'administration.

#### Communication

- Intégration des projets exécutés et en cours sur le site internet de la Fondation et animation des réseaux sociaux de la Fondation
- Le prestataire pourra être amené à développer de nouveaux supports de communication. Il exerce une mission de conseil pour le développement de nouveaux supports de communication.

#### Coordination

- Transmission à l'Institut de France des informations locales nécessaires à la gestion administrative de la Fondation et de son suivi.
- Coordination, le cas échéant, avec les autres prestataires de service de la Fondation, les institutions subventionnées et le consultant.

L'action de la Fondation pour laquelle le prestataire est recruté s'exerçant essentiellement au Maroc, le prestataire devra être présent au Maroc, pour assurer le suivi des organismes bénéficiaires de subventions et pour faire de la prospection, au moins une semaine par mois. Le prestataire doit pouvoir consacrer au moins 120 heures par mois à la mission.

Le prestataire informera la Fondation des actions entreprises par :

- une restitution trimestrielle sous forme de bilan détaillé des activités suivies, précisant le degré d'avancée des différents projets,
- un bilan annuel des actions réalisées en octobre de chaque année, préalablement à la réunion du Conseil d'administration de la Fondation, comportant les préconisations motivées du prestataire quant aux suites à donner (poursuite, adaptation, arrêt) aux projets subventionnés.

- Lieu de réalisation des prestations

Maroc (Marrakech et sa région), l'exécution de la mission impliquant la présence du prestataire auprès des organismes bénéficiaires de subventions et de ceux susceptibles de l'être sur le travail de prospection du prestataire.

L'exécution de la mission implique par ailleurs la présence ponctuelle du Prestataire à Paris, siège de la Fondation, à l'occasion de la réunion annuelle du Conseil d'administration, et, le cas échéant, pour des réunions complémentaires dont les dates feront l'objet d'une concertation.

- Durée

2 ans, renouvelable une fois

- documents à fournir

- Statut juridique du candidat
- CV, lettre de motivation du candidat ou de ses préposés qui seraient chargés de la mission
- Proposition chiffrée et signée permettant d'apprécier les qualités du candidat pour réaliser les prestations demandées et le temps qu'il y consacrerait.
- Références et expériences dans le suivi de projets, particulièrement au Maroc et dans le domaine humanitaire et éducatif.

- Critères de jugement des offres :

- Connaissances techniques, compétences et expériences :

- ✓ Très bonne connaissance de l'arabe et du Maroc
- ✓ Expertise en suivi de projets tant sur le plan administratif que financier et humain
- ✓ Connaissance du milieu associatif et particulièrement dans le domaine humanitaire et éducatif
- ✓ Très bonne aisance à l'oral comme à l'écrit en français

- Disponibilité

- Prix

- ✓ La note maximale, pour le critère coût des honoraires, sera attribuée à la meilleure offre, c'est-à-dire à l'offre de prix la plus basse.

- Modalités du choix

- Pondération des critères

- ✓ Compétences : 50 %
- ✓ Prix 30 %
- ✓ Disponibilité 20 %

- Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les candidats mais pourra faire son choix sans recourir à la négociation.
  
- Délai de remise des offres  
Le 4 janvier 2019 à 12 heures
  
- Délai de validité des offres :  
90 jours à compter de la date limite de la réception des offres
  
- Adresse de remise des offres :  
Par email à l'adresse suivante :  
[secretariatjuridique@institut-de-france.fr](mailto:secretariatjuridique@institut-de-france.fr)  
et/ou par courrier à :  
Institut de France-secrétariat juridique  
23 quai de Conti  
CS 90618  
75270 Paris cedex 06.